



Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2020

## COVID-19 : REUNION D'INFORMATION ET D'ECHANGES DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2020

Une deuxième réunion format CTM a eu lieu avec toutes les organisations syndicales représentées en CTM, sous la présidence de Philippe MERILLON et rassemblant la DGER, la DGAL et le SRH.

### Les prochains rendez-vous

- 1- Réunion d'information format CTM en présence du Ministre le mardi 7 avril 2020.
- 2- CHST-M le mercredi 8 avril 2020.
- 3- Un CTEA le 2 avril et le 16 avril 2020.

**L'UNSA demande que le jour de carence soit levé sur toute la durée du confinement.**

### Action sociale

Un décret permettant la prise en charge des repas des agents devant se rendre sur leur lieu de travail et ainsi de bénéficier de frais de mission devrait être rapidement publié.

### Concours / promotion / avancement

Le concours interne des attachés est reporté au second semestre de l'année. De manière plus générale, un calendrier de report est étudié avec la mesure de l'impact sur les préparations aux concours.

### **La CAP des IAE est reportée au 19 mai 2020.**

Les rendez-vous de carrière sont suspendus et reprendront dès que possible, 90 % ont déjà été menés.

Les entretiens individuels professionnels peuvent se dérouler en visio-conférence si les deux parties sont d'accord. Le retour des entretiens est décalé au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Pour les stagiaires en attente de titularisation, c'est la fonction publique qui doit se prononcer, nous attendons donc cette décision.

La bascule du RIFSEEP va prendre plusieurs mois de retard, l'année 2020 sera, une nouvelle fois, sans campagne de modulation pour les IAE et les TSMA.

### **Rémunération**

La DGFIP met en place des « salaires miroirs » pour les fonctionnaires, la paye d'avril et certainement celle de mai seront ainsi identique à celle de mars. Les rattrapages se feront dès que possible.

### **Télé-déclaration PAC**

La fin de la campagne de télé-déclaration PAC initialement prévue au 15 mai 2020, a été repoussée au 15 juin 2020.

Vous trouverez, ci-dessous, les questions que l'UNSA a posé à l'administration en amont des réunions des 25 mars et 1<sup>er</sup> avril 2020.

**A ce jour, encore beaucoup de questions restent sans réponses.**

**Vos représentants en CTM : Martine HARNICHARD, Gwendoline PROSPER, Béatrice LAUGRAUD et Alain STEUX.**



Paris, le 25 mars 2020

## Questions UNSA-AAF réunion CTM du 25 mars 2020

### Mobilité

Le MTES a revu son calendrier LDG mobilité plus en adéquation avec les conditions exceptionnelles que nous vivons actuellement avec la pandémie du coronavirus. Nous demandons que le calendrier du MAA suive le calendrier du MTES. Des problèmes techniques (mot de passe, absence d'imprimante, problème de réseau etc...) sont remontés à ce jour. L'**UNSA** demande un interlocuteur identifié, qui puisse répondre à ces agents en difficulté. Les agents rencontrent également des problèmes pour joindre les chefs de service et les IGAPS. Serait-il possible d'envoyer un tableau avec la liste des téléphones à jour.

### Paie - RIFSEEP

Le paiement des paies pour les prochains jours doit être réalisé en miroir avec la paie de février. Ceci va poser problème pour certains personnels au vu de la régularisation qui a été réalisée en février suite au passage à RenoIRH. Certains ont vu leur traitement fortement imputé. Comment aller vous traiter ce sujet ?

Quelle position l'administration a-t-elle pour la mise en application du RIFSEEP des TSMA et des IAE et le calendrier retenu ?

### ASA-RTT-JOUR DE CARENCE

Certaines directions ont mis les agents en ASA alors qu'ils pouvaient télétravailler. Certaines missions sont télétravaillables mais les moyens matériels font défaut, ce qui n'est pas du fait des agents. Comment, pouvons-nous imaginer, qu'ils soient dans ce cas pénaliser sur leur RTT, CA ?

Le jour de carence en cas de maladie lié au coronavirus est aboli, mais quand est-il des agents qui ont été contaminés dans le cadre professionnel avant la date de parution du décret ?

### Personnes isolées/vulnérables

Il apparait que les agents ont été soumis au confinement très tôt sauf pour les personnels qui sont sur des missions essentielles. C'est une très bonne chose. Mais maintenant les personnes seules se sentent isolées, coupées du monde et dans de nombreuses structures rien n'est prévu pour maintenir le lien des équipes. Il faut travailler à mettre en place un process très rapidement.

## **Garde enfants**

Aujourd'hui un système de garde pour les personnels soignants est mis en œuvre mais rien n'est envisagé pour les agents ayant une mission essentielle à exercer. Il est temps de prévoir un mode de garde ou une aide exceptionnelle pour ces personnes.

## **Nécessité absolue de service : NAS**

Dans les établissements de service un système de NAS est mis en place. Les conditions de mises en confinement ne sont pas toujours adaptées à des familles. L'**UNSA** demande que les personnes qui ont un logement à proximité de l'établissement puissent avoir le droit de loger dans leur habitation personnelle le temps du confinement.

## **Entretiens professionnels**

Tous les entretiens professionnels n'ont pu se tenir avant le confinement. Est-il prévu un élargissement du calendrier à l'instar du MTES ?

## **Concours - examens**

Les dates de concours sont revues depuis le confinement mais les résultats sont attendus par les participants. Pouvez-vous nous donner un calendrier précis des dates de publication de ces résultats ?

Les personnels s'étonnent de recevoir des convocations à des examens pour juin sachant que la fin du confinement n'est pas à ce jour arrêtée et que la continuité pédagogique a du mal à se mettre en place notamment en CFA ou certains apprentis sont en entreprise et d'autres de la même promotion sont chez eux à recevoir des cours.

Vous remerciant des éclaircissements que nous pourrions transmettre aux agents qui nous interrogent.

## **PAC**

Les dates de déclaration PAC approche. Quelles seront les mesures mises en œuvre au vu du confinement et quelles modalités sont envisagées ?

## **Apprentis**

Les apprentis sont-ils soumis aux mêmes conditions que les salariés de leur entreprise d'accueil ?

Quelles sont les consignes pour les apprentis mineurs ? Sont-ils obligés d'y aller ? Qui signe leur dérogation de sortie ?



Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2020

## QUESTIONS UNSA POUR LE CTM DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2020

### Carrière des agents

Des agents nous ont fait remonter des difficultés notamment sur la procédure de pré-inscription au concours de catégorie A où un certain nombre de documents doivent être fournis. Les agents n'ont pas la possibilité de les fournir en temps et en heure.

De même la formation à distance dispensée pour la préparation au concours génère une masse importante d'impression qui n'est pas réalisable en milieu confiné. Des agents ont dû renoncer à cette formation pour cette raison.

Dans ce contexte, l'**UNSA** vous demande d'assouplir les conditions de transmission des pièces nécessaires à la validation des préinscriptions et ainsi repousser la date du concours afin que tous les collègues puissent se préparer de façon égale à ce concours.

Concernant la CAP des IAE programmée début mai, quelle est la position de l'administration sur sa tenue ?

Les CAP mobilités et congés formations/mobilités ne sont désormais plus du ressort des représentants élus en CAP. Cependant nous aimerions que l'administration communique aux OS les dates de tenue de ces commissions et lorsqu'elles se sont effectivement tenues de nous le faire savoir.

Les agents nous interrogent sur les calendriers, et nous sommes dans l'impossibilité de leur répondre. Certains parmi eux nous ont confié leur dossier en amont pour vérification et nous apprenons par ces derniers que leur dossier congés formation est retenu. Nous ne savions même pas que la commission s'était tenue. Nous souhaitons également connaître la composition des commissions.

L'**UNSA** voudrait connaître les dates et les compositions de ces commissions.

### Conditions de travail

Il apparait une profonde disparité de mise en place des plans de continuité d'activité (PCA) selon les structures. Dans certains endroits des directeurs programment des réunions de CHSCT en présentiel sans tenir compte des mesures de confinement publiées par le gouvernement.

Dans les abattoirs les mesures de distanciation sociale sont loin d'être respectées.

Les agents dont les missions sont essentielles vont dans les structures sans qu'une véritable procédure de nettoyage des locaux, poignées de porte, toilettes ... soient mises en place.

**UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES**

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

☎ 01.49.55.55.31

[unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr](mailto:unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr)

<http://agrifor.unsa.org/>



Malgré les rappels de l'administration, il y a encore beaucoup à faire. Il est grand temps de rappeler aux directions leur responsabilité vis-à-vis de la prévention des agents.

Les agents en télétravail, ont en principe, des contacts réguliers avec leur direction/chef de service mais les agents en ASA se retrouvent isolés, loin de leurs collègues et bien souvent sans nouvelle.

**L'UNSA demande que soit rappelé à chaque direction leur obligation vis-à-vis des agents.**

La télédéclaration pour la PAC débute aujourd'hui. Les agents en SEA sont sous pression. Les conditions de travail aujourd'hui ne sont pas réunies dans l'état actuel des choses pour garantir une équité de traitement des dossiers.

**L'UNSA demande une adaptation des procédures en cohérence avec les mesures de confinement et le télétravail.**

### **Congés - RTT - ASA - télétravail**

L'UNSA tient à souligner la disparité des situations d'une structure à l'autre, que ce soit sur les modalités d'application des ASA comme sur la possibilité de télétravailler ou de travailler à distance avec la mise à disposition des moyens adaptés, le recours aux astreintes, les permanences.

L'UNSA dénonce par ailleurs la pression déjà imposée aux agents dans certains endroits sur la question des congés annuels ou des jours RTT. L'heure est plus au soutien de leur engagement, y compris celui d'agents actuellement en ASA mais susceptibles d'être appelés à remplacer des collègues atteints par l'épidémie.

Que certains managers s'attachent aux décomptes de jours RTT ou à la gestion des congés annuels alors qu'ils n'ont pas su mettre en œuvre les consignes gouvernementales destinées à protéger les agents ou déployer les mesures et moyens pour y parvenir relève de l'inadmissible.

**Pour l'UNSA, l'employeur public ne doit pas imposer à l'agent en confinement, situation subie, la prise de congés payés ou de jours de RTT. Aujourd'hui les priorités sont ailleurs et demain, les preuves de reconnaissance attendues devront être réelles.**

### **Recensement Covid-19**

Cette épidémie est virulente et pour le moment des régions sont plus touchées que d'autres. Il est urgent de mettre en place un système de recensement des personnes atteints par ce virus.

**L'UNSA demande un recensement des agents tant au niveau local, que régional et un bilan national.**